

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



PÉRIGUEUX

1914 - 1918

**FUSILLÉS POUR L'EXEMPLE
LA BATAILLE POUR
LA RÉHABILITATION**



FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE

POUR L'EXEMPLE

DE 1914 À 1918, « 639 POILUS » ONT ÉTÉ FUSILLÉS POUR L'EXEMPLE.



Photographie probablement prise le 29 août 1914 à Gerbéviller Meurthe et Moselle ou Jean-Marie Juquel 28 ans est le premier fusillé de la guerre de 14/18.

Les livres scolaires ont longtemps véhiculé un certain nombre « d'idées reçues » toutes fausses, présentant :

- La France partant en guerre comme un seul homme, au cri de « tous à Berlin » et de l'autre côté, les Allemands criant tous « nach Paris » à Paris !
- Tous les fusillés comme des traîtres ou des lâches, des ennemis de la Patrie.

QUI SONT CES FUSILLÉS ?

Comme de nombreux poilus, ils sont domestiques agricoles, journaliers, cultivateurs, artisans, instituteurs, mobilisés dans l'urgence et envoyés sur le front pour une guerre rapide qui en fait n'en finira pas de s'enliser. La plupart de ces hommes se battent, continuent de sortir des tranchées et de monter au combat. Mais certains, parfois, craquent. Ils tentent alors de fuir, ou d'échapper au combat en s'automutilant.

LE GRAND QUARTIER GÉNÉRAL PREND PEUR.

Les premières semaines de la guerre sont catastrophiques pour l'armée française et le Grand quartier général souhaite endiguer une éventuelle contagion des désertions.

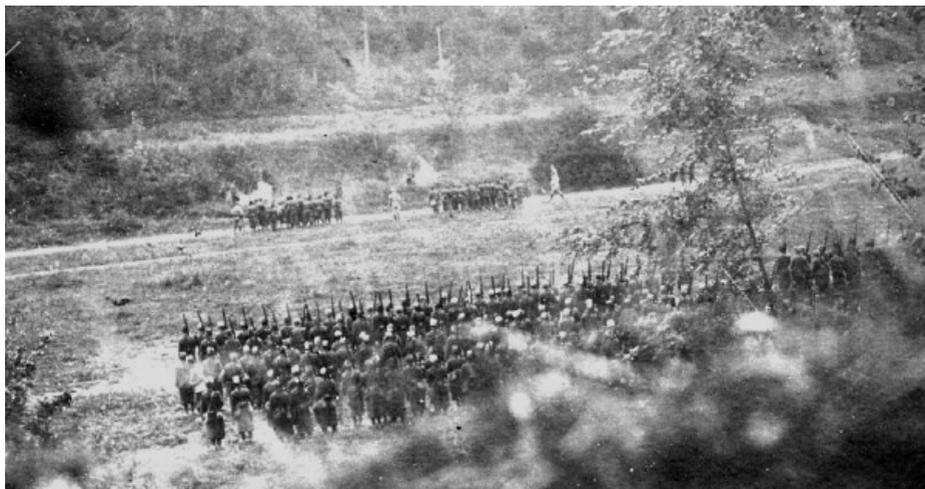
LE SPECTRE DE LA DÉROUTE PLANE SUR L'ARMÉE FRANÇAISE

Les autorités politiques cèdent face à la demande du généralissime Joseph Joffre de transférer aux autorités militaires davantage de pouvoirs en matière de justice.

LA MISE EN PLACE D'UNE JUSTICE EXPÉDITIVE

2 AOÛT 1914

L'état de siège est décrété, le Gouvernement s'en remet pleinement à la justice militaire



Rares photos d'exécution de soldats français. Ici, une photo (prise de loin, dans les bosquets) de deux combattants, pour refus d'obéissance, près de Pierrefonds (60). ©SHD

POUR CE CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE, IL FAUT DIRE CE QUE FUT CETTE GUERRE.

- **Près de 10 millions** de soldats sont morts et 9 millions de civils touchés par les bombardements, la famine, les maladies, les massacres,
- Des millions de morts de la grippe espagnole qui va prospérer sur des populations fragilisées par la guerre et les restrictions,
- En France, c'est aussi plus de **3 millions de blessés dont 600 000 invalides, 300 000 mutilés et amputés, 42 000 aveugles, 15 000 gueules cassées...**
- La France qui **perd un quart de ses hommes de 18 à 24 ans !**
- **Des centaines de milliers d'anciens soldats marqués psychologiquement par la guerre,**
- Les veuves, les orphelins, les anciens soldats devenus alcooliques, les familles brisées, les amours détruits...

- Les **3 830 cas de suicidés** clairement identifiés dans la période 1914/1919.
- Anglais, canadiens, néo-zélandais, italiens, ont réintégré dans la mémoire collective tous ceux qui ont été victimes d'une cruauté de caste, d'un État- major affolé, qui prend peur et tue ses propres troupes
- En France, 4 conseils régionaux, 13 conseils généraux et 3000 conseils municipaux ont pris des délibérations ou motions demandant la réhabilitation collective.
- Et aujourd'hui, il y a l'Appel à la République des descendants de familles de fusillés pour l'exemple (ci-après)

Appel à la République

Nous sommes les descendants des familles des Fusillés pour l'exemple : Nous demandons Justice !

Entre 1914 et 1918 il y eut 2500 condamnés à mort dans les Conseils de guerre et 639 furent fusillés sur le front des troupes. Choisis au hasard ou parfois désignés comme « meneurs » parce que militants, syndicalistes notamment, ils furent exécutés pour l'exemple avec des balles françaises par des soldats français...

Notre honneur est notre droit, la justice nous est due .

Nous demandons solennellement que la République réhabilite tous les Fusillés pour l'exemple

LES CINQ DE DORDOGNE :

DESNOYER ADRIEN. 20 ANS

Né le 17 mars 1896 à La Coquille.

Fils de Jean Dénoyer et de Marguerite Merle. Soldat au 6e RI, il est condamné à mort, et fusillé à Waly (Meuse) le 15 août 1916. Son acte de décès a été transcrit à la mairie de La Coquille (Dordogne) le 19 décembre 1916.

Son nom figure sur le monument aux morts de cette commune.

CHANTEGREIL (Jean, Elien). 30 ans

Né le 11 novembre 1883 à Saint-Michel-de- Villadeix.

Fils de Cultivateur propriétaire, marié en 1906. Conseillermunicipal à Cendrieux.

Soldat à la 19e compagnie du 250e RI, le 5 octobre 1914 à Andechy (Somme), il se coupe un doigt de la main gauche :

«Je me suis coupé un doigt de la main gauche avec ma serpe. J'étais en compagnie des deux Laflaquière. Je voulais me faire évacuer avec eux. Je regrette ce que j'ai fait et désire retourner au feu.»

L'acte de décès de Jean Chantegreil a été transcrit à la mairie de Cendrieux le 19 juin 1916.

LAFLAQUIERE (EDOUARD). 24 ANS

Né le 9 janvier 1890 à Veyrines de Vergt.

Célibataire, il est cultivateur à Cendrieux. Soldat de 2e classe à la 1ère compagnie du 250e RI.

« Dans la nuit du 4 au 5 courant, j'étais avec ma compagnie dans les tranchées du côté du bourg d'Andechy. Vers 9 heures du soir, nous avons été attaqués par une fusillade ennemie et par une compagnie du 250e RI qui tirait également sur nous... Nous avons quitté les tranchées pour venir nous réfugier près d'un cimetière... Hier, 5 octobre, toute la compagnie est allée se mettre en tirailleurs sur la lisière d'un bois, mais les éclats d'obus tombaient sur nous. J'ai reculé avec quelques-uns de mes camarades, entre autre mon cousin Laflaquière (en fait son frère), et nous nous sommes cachés dans le bois... au tombé de la nuit dernière, j'ai décidé de me blesser volontairement afin de pouvoir entrer à l'hôpital pour avoir quelques jours de repos, car je suis fatigué.»

LAFLAQUIERE (PIERRE). 31 ANS

Né le 22 mars 1883 à Veyrines de Vergt.

Déférés le 11 octobre 1914, devant le conseil de guerre spécial de la 5e DI, siégeant à Hargicourt (Somme), Chantegreil et les frères Laflaquière sont condamnés à mort pour : « refus d'obéissance alors qu'ils étaient commandés de marcher à l'ennemi ».

« Nous avons quitté notre compagnie qui était dans les tranchées. Nous nous sommes cachés et, le soir arrivé, je me suis tiré un coup de fusil dans la main gauche. Que voulez-vous, j'étais fatigué et je ne me rendais pas compte de ce que je faisais. Je désire retourner au feu pour faire mon service.»

Les trois hommes sont **fusillés le lendemain du jugement, le 12 octobre 1914 à Bouchoir** (Somme), devant le 250e RI rassemblé.

ROYÈRE (ANTOINE). 26 ANS

né à Saint-André-d'Allas, le 21 février 1890- Fils de Cultivateur à Saint-André-d'Allas.

Enrôlé par conscription le 9 octobre 1911 dans le 7e RI, puis en Tunisie, il passe au 3e BILA en février 1913, et ensuite au Maroc, avant d'être appelé à combattre contre l'Allemagne (2 août 1914). Accusé d'outrages, de violences à supérieur et de refus d'obéissance sur un territoire en état de guerre, il est déféré le 17 avril 1916 devant le conseil de guerre de la 45e DI.

Sur la base de plusieurs témoignages, Antoine Royère est condamné à mort pour « outrages et voies de fait à supérieurs »

à l'unanimité des voix. **Il est fusillé le lendemain du jugement le 18 avril 1916 (6 h), à Méry-Prémecy (Marne).** Le peloton d'exécution est constitué d'éléments du 3e BILA. L'acte de décès a été transcrit à la mairie de Saint-André d'Allas le 29 juin 1916.

EN 2018, LA MUNICIPALITÉ, QUI A ALORS PRIS UNE DÉLIBÉRATION DEMANDANT LA RÉHABILITATION DE TOUS LES FUSILLÉS, TRANSMISE À L'ÉLYSÉE, FAIT APPOSER AU PIED DU MONUMENT AUX MORTS PACIFISTE, UNE STÈLE OÙ FIGURENT CES MOTS: "ANTOINE ROYÈRE, FUSILLÉ POUR L'EXEMPLE LE 18 AVRIL 1916, À MÉRY-PRÉMECY, MORT PAR LA FRANCE"



DEPUIS 100 ANS LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, L'ARAC AVEC LA LIBRE PENSÉE DÉFENDENT LES VICTIMES D'EXÉCUTIONS ET RÉCLAMENT LEUR RÉHABILITATION.

- Depuis plus de 30 ans, elles ont repris le combat pour la réhabilitation de ceux qui ont été victimes de cette infernale machine à tuer.



UN CAS EMBLÉMATIQUE : BLANCHE ET THÉOPHILE MAUPAS

www.lechefresne.fr/2003



Le caporal Théophile Maupas est exécuté dans la Marne le 17 mars 1915. Il a refusé de forcer ses hommes, rescapés des combats de la veille et épuisés, à tenter une sortie suicide hors des tranchées. C'est alors que commence pour sa femme, Blanche Maupas, un long combat pour rétablir la vérité et laver la honte d'être la veuve d'un fusillé et non la veuve d'un mort pour la France.

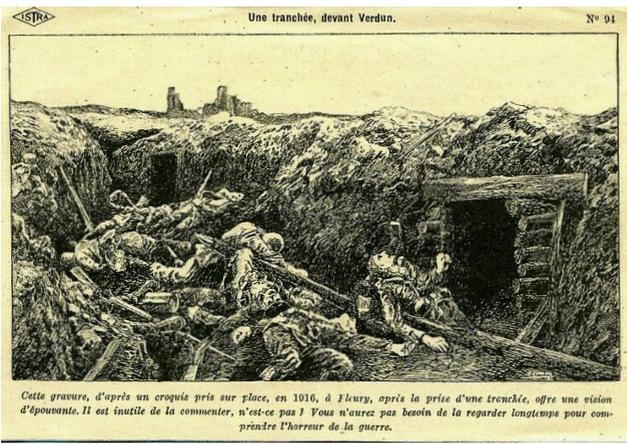
Elle contacte l'Amicale des instituteurs pour demander leur soutien juridique puis la **LIGUE DES DROITS DE L'HOMME** le 30 avril 1915.

Etre la veuve d'un fusillé, c'est incarner le scandale. Femme de fusillé est devenue une identité à part entière pour Blanche Maupas. Par arrêt du 3 mars 1934, le jugement de 1915 est cassé et Théophile Maupas réhabilité.

La procédure, qui a duré près de 20 ans, illustre le « long calvaire des familles » pour reprendre l'expression d'Henri Guernut, ex-secrétaire général de la Ligue des droits de l'homme (il quitte cette fonction en 1932).

Voici l'article du Canard enchaîné du 17 octobre 1962, quelques jours après la mort de Blanche Maupas :

« Les autres veuves de guerre sont entourées, consolées, chouchoutées. Autour de celle-ci, c'est le vide hostile, et le lourd silence de toutes les lâchetés. Le curé refuse de sonner le glas pour son paroissien mort. Les villageois détournent la tête. Et l'inspecteur d'académie s'amène, son pavé de l'ours sous le bras : On peut vous déplacer... »



Dans le roman '*Sunset Song*', LEWIS GRASSIC GIBBON écrivain écossais, décrit comment un homme devient une brute et finalement un déserteur, parce que son esprit n'accepte pas les horreurs de la guerre.

<- CARTE POSTALE Dessin de M. A. CARLIER, pour l'ouvrage HISTOIRE DE FRANCE par P. BESSEIGE et A. LYONNET Cours élémentaire, Cours moyen 1er degré Cours moyen (Cert. d'Et.).



« Je n'ai pas peur de la mort puisque je suis innocent du fait qu'on nous reproche »

A Vingré, sont tombés courageusement le caporal Floch, les soldats Blanchard, Durantet, Gay, Pettelet et Quinault du 298e R.I. Fusillés le 4 décembre 1914 et réhabilités solennellement par la Cour de Cassation le 29 janvier 1921.

Comment ne pas partager ce que disait le grand écrivain, libre penseur, ANATOLE FRANCE :

« Il y a longtemps que nos codes militaires, avec leur appareil de mort, ne se devraient plus voir que dans les musées des horreurs, près des clefs de la Bastille et des tenailles de l'Inquisition ».

Il disait aussi :

« On croit mourir pour la Patrie ; on meurt pour des industriels »



ANATOLE FRANCE photographié en 1893 par PAUL NADAR.



Portrait de JEAN GIONO en 1937 par EUGÈNE MARTEL.



Portrait de HENRI BARBUSSE par RIJIC
Prix Goncourt en 1916 pour « le Feu »

Et on se souviendra des fortes paroles de JEAN GIONO :

« Est-il donc si fort qu'on n'ose pas le faire fusiller par un seul homme? On s'occupe de lui comme d'une chose extrêmement importante et grave, car, ainsi immobile, attaché, et peut-être déjà les yeux cachés, il est effrayant; et les soldats de métier se rendent bien compte tout de suite par un instinct militaire, qu'il n'y a pas d'ennemi plus dangereux pour eux que cet homme seul, prisonnier et muet. »

Une des pires calamités qui peut s'abattre sur le genre humain, est effectivement la guerre et c'est pourtant une calamité parfaitement évitable. Les hommes qui clamèrent et clament cette évidence doivent être écoutés, réécoutés avec constance, car il y a toujours aujourd'hui comme hier, au fond des cœurs la fausse croyance en une guerre à l'issue rapide pouvant résoudre les problèmes d'une nation ou d'un peuple. Giono nous rappelle, par son exploit, qui fut de combattre sans armes, qu'un pacifiste n'est en tout cas pas un lâche !

Dr P. Loodts

www.1914-1918.be/jean_giono.php

LES FUSILLES POUR L'EXEMPLE DE LA GUERRE DE 1914-1918 ONT UN MONUMENT QUI LEUR REND HOMMAGE

Avec l'inauguration du monument en hommage aux Fusillés pour l'exemple de 1914-1918, le 6 avril 2019 à Chauny, une nouvelle étape franchie pour la Justice !

Cette date était celle du 100^e anniversaire de la grande manifestation du 6 avril 1919 où 300.000 personnes manifestèrent à l'appel de la Vieille CGT pour protester contre l'acquittement scandaleux de l'assassin de Jean Jaurès, première victime de la guerre de 1914-1918.

Près d'un millier de participants venus de toute la France et même de Belgique ont participé aux deux cérémonies qui se sont déroulées le 6 avril : l'une officielle le matin, l'autre militante l'après midi.

De nombreux Élus, dont des Députés, y ont participé.

En 2014, le congrès de la Libre Pensée a pris la décision d'élever un monument en hommage aux Fusillés. Avec une certaine audace, la Libre Pensée a ainsi manifesté qu'elle ne se résignait pas au refus de l'Exécutif et qu'elle poursuivait son combat. La campagne a duré 4 ans: campagne militante qui a permis de tisser et resserrer des liens avec l'U.P.F., l'A.R.A.C. , la L.D.H.; le Mouvement de la Paix, ainsi que d'associer des syndicats de la C.G.T, de la C.G.T.-F.O.; campagne financière, qui a recueilli les sommes nécessaires pour un important monument en pierre.

Nous avons réussi: le monument a été inauguré le 6 avril 2018 à Chauny, en présence d'une foule nombreuse. Avec la réhabilitation morale que symbolise le monument de Chauny, nous avons gagné la première partie de la bataille; il nous faut gagner maintenant la réhabilitation politique. Nous avons épuisé tous les recours envers l'Exécutif – le Président Macron étant même le seul à avoir osé écrire que les soldats fusillés avaient « failli » - .

Il faut donc nous adresser au corps Législatif. Une proposition de loi pour la réhabilitation collective des Fusillés, sera soumise à différents groupes parlementaires. Ensuite, que les Fédérations de la L.P., avec les organisations amies, demandent rendez-vous à tous les députés de chaque département et les rencontrent, pour obtenir leur appui à cette proposition de loi.

RÉHABILITATION COLLECTIVE DES FUSILLÉS POUR L'EXEMPLE !